



BULLETIN D'ADHESION SAISON 2022 / 2023

Mr et/ou Mme NOM :

Prénom :

Adresse :

Localité :

Code postal :

Date de naissance :

Email :

Tél Portable ou fixe :

Je demande à adhérer pour la **première fois** à **GAILLAC RANDO** (certificat médical obligatoire) *

Je choisis **Formule Licence + Cotisation** : IRA FRA

➔ Si licence FRA : indiquez l'adulte rattaché et/ou les enfants vivant sous le même toit.



Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Formule adhésion seule, si déjà licencié(e) pour l'année 2022 / 2023 auprès d'une autre association

➔ Nom de L'Association : N° de Licence en cours
(copie de la licence en cours obligatoire) *

- Je renouvelle sans modification mon adhésion à GAILLAC RANDO. (licence et cotisation)
 Je renouvelle mon adhésion en modifiant le type de licence
 J'atteste avoir rempli le questionnaire santé et répondu NON à toutes les questions, je n'ai pas de certificat à fournir.
 J'ai répondu OUI à une ou plusieurs questions, je fournis un certificat médical. *
 Je fournis un certificat médical, le précédent date de plus de trois ans. *

Type de licence	Tarif	Licence	Cotisation
		 www.ffrandonnee.fr	
IRA : Individuelle avec assurance Responsabilité Civile et Accident Corporel	46.00 €	28.00 €	18.00 €
FRA : Familiale avec assurance Responsabilité Civile et Accidents Corporels	82.00 €	55.80 €	26.20 €
<input type="checkbox"/> Option : Abonnement "Passion Rando" 4 n°/an	+ 10.00 €		

- J'ai consulté les statuts et le règlement intérieur et je m'engage à les respecter**
 J'ai pris connaissance des modalités « du droit à l'image » et confirme mon acceptation.

Le présent bulletin sera pris en compte, uniquement s'il est correctement rempli, daté, signé, accompagné des documents requis et du règlement de la cotisation à l'ordre de Gaillac Rando.

A adresser à Gaillac Rando – BP 10100 – 81603 Gaillac Cedex

*Le certificat médical délivré par le médecin doit avoir moins d'un an et attester d'absence de contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre et de toutes autres activités physiques exercées dans le cadre de la licence. Il doit être renouvelé tous les trois ans.

** Les statuts et le règlement intérieur sont disponibles sur le site internet du club ou en format papier sur demande

A

le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »